

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES, LA RSE EN ACTION

Financements verts et sobriété énergétique, qualité de service

Valloire Habitat s'engage

Vendredi 6 janvier 2023 à 11h00

au FRAC Centre, boulevard Rocheplatte à Orléans

FINANCEMENTS VERTS & SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Jean-François Escudier, Président, **Vincent Henneron**, Directeur général de Valloire Habitat et **Stéphane Gordet**, Directeur du Centre d'Affaires Développement du Territoire du Crédit Agricole Centre-Loire signent un prêt Résonances

Valloire Habitat signe un prêt au **format Vert Résonances de 11 millions d'euros** avec le Crédit Agricole Mutuel Centre-Loire. A travers ce financement, Valloire Habitat s'engage à ce que les fonds levés soient utilisés pour des projets dont les **effets positifs sur l'environnement sont démontrés**. A ce titre, ce prêt permet de financer la **rénovation énergétique** dans le cadre de la **réhabilitation des Chaises** à Saint-Jean-de-la-Ruelle. Il conjugue un bénéfice environnemental avec la diminution de la consommation d'énergie des logements, et un bénéfice social avec la baisse des charges des locataires. A terme, les travaux financés grâce à ce prêt permettront l'obtention du label «bâtiment basse consommation rénovation, BBC rénovation 2009».

Ce prêt Résonances, dispensé par le Crédit Agricole a pour vocation d'accompagner les engagements environnementaux et sociaux des entreprises.

La réhabilitation des Chaises est d'un montant global de 26 millions d'euros.

NOUVEAU - DES SERVICES SOUS GARANTIE, VALLOIRE HABITAT AU SERVICE DE SES CLIENTS

Jean-François Escudier, Président, **Vincent Henneron**, Directeur général de Valloire Habitat et les représentants des locataires de Valloire Habitat, **Nicole Boziot**, CNL, **Daniel Baray**, Association de défense des locataires Châlettois et **Pascale Gassies**, Association Familles de France signent un accord collectif dans le cadre de la qualité de service.

Cet accord a pour objectif, notamment, la mise en place de **services complémentaires sous garantie au bénéfice des locataires**. En cas de défaut de fonctionnement d'un équipement, un service provisoire d'accompagnement est prévu. Cet accord concerne la mise en oeuvre d'**un service de portage gratuit** en cas de panne d'ascenseur supérieure à 3 jours ouvrés et **la mise à disposition gratuite de convecteurs électriques** en cas de panne de chauffage collectif supérieure à 3 jours ouvrés également.

Par ailleurs, Valloire Habitat s'engage à appliquer **une remise commerciale de 5% du loyer net mensuel** si les pannes sont supérieures à 8 jours ouvrés. Cette remise s'appliquera également en cas d'absence d'entretien ménager non solutionné dans les 3 jours ouvrés.

Grâce à cet accord, Valloire Habitat renforce son engagement auprès de ses clients.

À propos de VALLOIRE HABITAT :

VALLOIRE HABITAT est la filiale immobilière du groupe Action Logement en région Centre-Val de Loire.

Avec 18 298 logements, Valloire Habitat est présente en région Centre-Val de Loire principalement dans le Loiret et l'Indre-et-Loire, mais aussi en Loir-et-Cher, Yonne et sud de l'Île-de-France. L'offre résidentielle locative est attractive tant en termes de localisation que de qualité de construction et d'entretien. Les 10 agences sont réparties au coeur de nos résidences pour assurer à nos clients un accès et un service de proximité.

Notre raison d'être et de concevoir, mettre en oeuvre un habitat responsable et des services innovants pour accompagner le parcours de vie de nos clients notamment des salariés d'entreprises et contribuer à l'attractivité des territoires.

Contact presse